



1
Jours

Identifier et gérer les risques psychosociaux dans le secteur public

dans SECTEUR PUBLIC - GESTION ET ORGANISATION / Réf : PUBLI-GEOR-18

Objectifs de la formation

- Définir la notion de RPS
- Décrire le cadre législatif, réglementaire et jurisprudentiel applicable
- Examiner les évolutions actuelles issues d'accords-cadres
- Identifier la démarche projet des plans de prévention des RPS

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Définir la notion de RPS

- Un croisement de plusieurs concepts

2. Identifier les causes et conséquences pour la fonction publique territoriale

- Des causes plurielles qui s'entrecroisent
- Des conséquences de taille

3. Examiner l'importance de l'enjeu managérial

4. Décrire le cadre juridique applicable (cadre législatif, outils réglementaires, jurisprudence)

5. Examiner les propositions des partenaires sociaux suite aux accords-cadres de 2013 et 2015



Après-midi

6. Diagnostiquer les RPS dans le but d'un plan de prévention

- Le rôle-clé du CHSCT
- Les autres acteurs du projet
- Les outils pour repérer les symptômes et dresser un état des lieux
- Les objectifs et choix des indicateurs
- L'identification des besoins

7. Intégrer un plan d'action

- Réflexion sur le management
- La communication et la formation : des facteurs-clés de réussite
- Les actions sur la carrière de l'agent

8. Évaluer l'efficacité de la démarche

- Etablir un calendrier prévisionnel et piloter la démarche
- Evaluation quantitative et qualitative

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Direction et agents des services RH, Agents et conseillers de prévention

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- Les concepts théoriques seront dispensés par l'alternance de méthodes expositive et interrogative.
- Pour garantir une assimilation optimale, le formateur pourra également proposer des exercices pratiques.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- Elle pourra prendre l'aspect d'études de cas ou de quiz récapitulatifs.
- Des travaux pratiques évalués pourront également être menés si le thème de la formation et son contenu favorisent leur mise en place.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

